

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON
D'AVESNES-NORD

☎ 03.27.61.16.03
mairie@flaumont-
waudrechies.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE FLAUMONT-WAUDRECHIES

59440 AVESNES SUR HELPE

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le

ID : 059-215902339-20260624-ARR_2026_015-AR

S²LOW

ARRÊTÉ 2026 – 015

FERMETURE DES ÉCOLES SUITE CANICULE

Nous, Maire de la Commune de **FLAUMONT-WAUDRECHIES**,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 alinéas 1, 2 et 3 et L 2212-4.

Vu le Code de l'éducation.

Vu le bulletin de vigilance de Météo France plaçant le département du Nord en vigilance rouge pour épisodes de canicule,

Vu les recommandations sanitaires des autorités compétentes relatives aux épisodes de fortes chaleurs,

Arrête

Le Maire de la Commune de **FLAUMONT-WAUDRECHIES**,

Article 1^{er}

Les écoles maternelle située rue du Chauffour 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES et primaire située rue de la Mairie 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES seront fermées à compter du Jeudi 25 Juin 2026 jusqu'au Vendredi 26 Juin 2026 inclus.

Article 2

Les familles seront informées sans délai par tout moyen de ces fermetures scolaires.

Article 3

Monsieur le Maire de FLAUMONT-WAUDRECHIES, Madame la Directrice de l'école, Mesdames les institutrices, ainsi que les services municipaux sont chargés de l'application du présent arrêté dont ampliation sera affichée à la porte de la Mairie et sur les lieux..

Article 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise aux personnes désignées ci-dessus..

Le 24 Juin 2026

Le Maire,
Sébastien HUGÉ

Do

